

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques de la CPC	
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu			
1. Obligations de mise en œuvre										
1.1.	Art. X Accord	Rapport de mise en œuvre	Session -60j (16/03/2016)	L	C	N/C	N/C	Aucun RMO reçu.		
1.2.	Règlement intérieur	Questionnaire d'application	29/02/2016	C	C	N/C	N/C	Aucun QA reçu.		
1.3.	CS	Rapport national scientifique	09/11/2015	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucun RN reçu.		
1.4.	Commission	Lettre de commentaires	16/03/2016	C	C	N/C	N/C	Aucune réponse à la LC reçue.		
2. Standards de gestion										
2.1.	Rés. 15/04	Documents mentionnés dans cette résolution à bord ²	16/03/2016	C	C	N/A	N/A	Ne possède aucun navire sur le Registre CTOI des navires autorisés.		
		Marquage des navires ²		C	C	N/A	N/A			
		Marquage des engins ²		C	C	N/A	N/A			
		Marquage des DCP		C	C	N/A	N/A			
		Fiches de pêche à bord ²		C	C	N/A	N/A			
		Autorisation officielle de pêche en dehors de la juridiction nationale	15/02/2016	C	C	N/A	N/A			
		Numéro OMI pour les navires éligibles	01/01/2016			N/A	N/A			
2.2.	Rés. 15/01	Livres de pêche officiels	15/02/2016	L	C	N/A	N/A			
2.3.	Rés. 12/12	Interdiction des grands filets maillants dérivants ²	16/03/2016	C	C	N/A	N/A			
2.4.	Rés. 15/08	Plan de gestion des DCP	31/12/2013	N/A	N/A	N/A	N/A			
		Rapport d'avancement sur la mise en œuvre du plan de gestion des DCP	16/03/2016			N/A	N/A			
2.5.	Rés. 15/07	Interdiction des sources de lumière artificielles sur les DCP	Pour PS 10/09/2015			N/A	N/A			
3. Déclarations concernant les navires										
3.1.	Rés. 10/08	Liste des navires en activité	15/02	L	C	N/A	N/A	Ne possède aucun navire sur le Registre CTOI des navires autorisés.		
3.2.	Rés. 12/11	Plans de développement des flottes (PDF)	Au 31/12/2010 (10 ans)	C	C	C	C	Reçu le 12.07.13 (2 ^{ème} mise à jour).		
3.3.	Rés. 12/11	Capacité de référence								

¹ C = conforme ; N/C= non conforme ; N/A = non applicable ; P/C = partiellement conforme ; L = en retard ; CQ = Questionnaire d'application ; CAP = Plan d'Action sur l'application.

² Informations à fournir dans le cadre du rapport d'application.

³ 24 m de longueur hors-tout ou plus, ou moins de 24 m s'ils ont pêché en dehors de leur ZEE.

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques de la CPC	
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu			
		Liste des navires ³ pêchant les thons tropicaux en 2006	Au 31/12/2009	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire ciblant les thons tropicaux en 2006.		
		Liste des navires ³ pêchant SWO et ALB en 2007		C	C	C	C	Reçu le 12.03.08.		
3.4.	Rés. 15/04	Liste des navires autorisés (24 m ou plus de longueur hors-tout)	Depuis le 01/07/2003	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède aucun navire de 24 mètres de longueur hors-tout ou plus sur le Registre CTOI des navires autorisés.		
3.5.		Liste des navires autorisés (moins de 24 m LHT, opérant hors de la ZEE de leur état du pavillon)	Depuis le 01/07/2006	N/A	N/A	N/A	N/A			
3.6.	Rés. 14/05	Liste des navires étrangers autorisés dans la ZEE	15/02	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire < 24 m opérant en-dehors de la ZEE. Aucun navire sur le Registre CTOI des navires autorisés.		
3.7.		Liste des navires étrangers auxquels une licence a été refusée	15/02	N/A	N/A	N/A	N/A			
3.8.		Information sur les accords d'accès	16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A			
3.9.		Licence de pêche officielle de l'État côtier	14/01/2014	N/A	N/A	N/A	N/A			
4. Système de surveillance des navires										
4.1.	Rés. 15/03	Adoption d'un SSN pour tous les navires de plus de 24m de LHT et de moins de 24m LHT opérant en haute mer	Depuis le 01/07/2007	C	C	C	C	SSN adopté en 2008. Référence juridique : Circulaire sur les navires de pêche FVC-08/06.		
4.2.		Rapport sur la mise en place et le fonctionnement des SSN	30/06	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport SSN obligatoire non fourni. Avait 4 navires actifs en 2014.		
5. Statistiques obligatoires – CPC État du pavillon										
Captures nominales										
5.1.	Rés. 15/02 & 15/05	• Pêcheries côtières	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	N'est pas un État côtier de la CTOI.		
		• Pêcheries de surface : PS, BB, GN	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire PS, BB ou GN en activité en 2014.		
		• LL	Provisoires	30.06	C	P/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.	
			Finales	30.12	C	P/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.	
Prises et effort										
5.2.		Rés. 15/02 & 15/05	• Pêcheries côtières	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	N'est pas un État côtier de la CTOI.	
			• Pêcheries de surface PS, BB, GN	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire PS, BB ou GN en activité en 2014.	
			• LL	Provisoires	30.06	C	P/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.
	Finales			30.12	C	P/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.	
Fréquences de tailles										
5.3.	Rés. 15/02 & 15/05		• Pêcheries côtières	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	N'est pas un État côtier de la CTOI.	
			• Pêcheries de surface PS, BB, GN	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire PS, BB ou GN en activité en 2014.	
			• LL	Provisoires	30.06	C	P/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.
		Finales		30.12	C	P/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.	

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
5.4.		Dispositifs de concentration de poissons (DCP)							
		Navires auxiliaires	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire auxiliaire sur le Registre des navires autorisés.	
		Jours de mer des navires auxiliaires	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A		
		DCP déployés par types	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A		
6. Statistiques obligatoires – CPC État côtier									
6.1.	Rés. 15/01	Prises et effort							
		• Pêcheries de surface PS, BB, GN	30/06	N/A	N/A				
		• LL							
		Provisoires	30.06	N/A	N/A				
		Finales	30.12	N/A	N/A				
7. Mise en place de mesures d'atténuation et prises accessoires d'espèces hors du mandat de la CTOI									
7.1.	Rés. 05/05	Déclaration des données sur les requins - Captures nominales	30/06	C	P/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.	
		Déclaration des données sur les requins - Prises et effort	30/06	C	P/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.	
		Déclaration des données sur les requins - Fréquences de tailles	30/06	C	P/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.	
7.2.	Rés. 12/09	Interdiction des captures de tous les requins-renards de la famille des <i>Alopiidae</i>	Depuis le 07/07/2010	C	C	C	C	Interdites depuis 2013 ; Référence juridique : Circulaire sur les navires de pêche : FVC-007/2013.	
7.3.	Rés. 13/06	Interdiction des captures des requins océaniques (<i>Carcharhinus longimanus</i>)	Depuis le 14/08/2013	C	C	C	C	Interdites depuis 2013 ; Référence juridique : Circulaire sur les navires de pêche : FVC-09-2011.	
7.4.	Rés. 12/04	Rapport sur les tortues marines ²	16/03/2016	C	C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.	
7.5.		Coupe-lignes et dégorgeoirs à bord (Palangriers)	Depuis le 06/08/2009	C	C	N/A	N/A	Ne possède aucun navire sur le Registre CTOI des navires autorisés.	
7.6.		Salabres à bord (Senneurs)	Depuis le 06/08/2009	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun senneur opérant dans l'océan Indien.	
7.7.	Rés. 12/06	Rapport sur les oiseaux de mer ²	16/03/2016	C	C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.	
7.8.		Mise en place de mesures d'atténuation au sud des 25°S	Depuis le 01/11/2010	C	C	N/A	N/A	Ne possède aucun navire sur le Registre CTOI des navires autorisés.	
7.9.	Rés. 13/04	Données sur les interactions avec les cétacés	30/06 (tous engins)			N/C	N/C	Aucune information fournie.	
		Cas d'encerclement d'un cétacé	Pour PS 16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun senneur sur le Registre des navires autorisés	
7.10.	Rés. 13/05	Données sur les interactions avec les requins-baleines	30/06 (tous engins)			N/C	N/C	Aucune information fournie.	
		Cas d'encerclement d'un requin-baleine	Pour PS 16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun senneur sur le Registre des navires autorisés	
8. Navires illicites non déclarés, non réglementés (INN)									
8.1.	Rés. 11/03	Inscription INN	Session -70j (07/03/2016)	C	C	C	C	Aucun navire inscrit sur la Liste CTOI des navires INN en 2015.	

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
8.2.	Rés. 07/01	Conformité des ressortissants	16/03/2016	C	C	C	C	Aucun ressortissant à bord de navires inscrits sur la Liste CTOI des navires INN en 2015.	
9. Transbordements									
9.1.	Rés. 14/06	Transbordements en mer – rapport des CPC	Avant le 15/09	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède aucun navire sur le Registre des navires autorisés.	
9.2.		Rapport sur les transbordements au port ²	16/03/2016	N/C	N/C	N/A	N/A		
9.3.		Liste des navires transporteurs autorisés	Depuis le 01/07/2008	N/A	N/A	N/A	N/A		
9.4.		Rapport des résultats d'enquêtes sur les infractions présumées	26/02/2016	N/A	N/A	N/A	N/A		
9.5.		Paiement contribution PRO	17/08/2015	N/A	N/A	N/A	N/A		
10. Observateurs									
10.1.	Rés. 11/04	Programme régional d'observateurs ² (nombre de navires suivis et couverture par types d'engins)	16/03/2016	C	N/C	N/C	N/C	4 palangriers en activité en 2014 ; aucune information fournie.	
10.2.		• 5% obligatoire, en mer ($\geq 24m$) ²	Depuis le 01/07/2010	C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
10.3.		• 5% progressif, en mer ($< 24m$)	2013	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède aucun navire $< 24 m$ sur le Registre des navires autorisés.	
10.4.		• 5% progressif pour les débarquements artisanaux ²	16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A	N'est pas un État côtier de la CTOI.	
10.5.		Rapports d'observateurs	150 jours après la marée	C	N/C	N/C	N/C	Aucun rapport d'observateurs fourni.	
11. Programme de document statistique									
11.1.	Rés. 01/06	Rapport 1 ^{er} semestre	01/10	N/A	N/A	N/A	N/A	N'importe pas de BET.	
11.2.		Rapport 2 ^e semestre	01/04	N/A	N/A	N/A	N/A		
11.3.		Rapport annuel ²	16/03/2016	C	C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni.	
11.4.		Information sur les institutions et fonctionnaires autorisés	01/07/2002	C	C	C	C	Dernière mise à jour : 04.12.13	
12. Inspections au port									
12.1.	Rés. 05/03	Programme d'inspections au port	01/07	N/A	N/A	N/A	N/A	N'est pas un État côtier de la CTOI.	
12.2.	Rés. 10/11	Liste des ports désignés	Au 31/12/10	N/A	N/A	N/A	N/A		
12.3.		Autorité compétente désignée		N/A	N/A	N/A	N/A		
12.4.		Périodes de notification préalable		N/A	N/A	N/A	N/A		
12.5.		Rapport d'inspection		3 jours après l'inspection	N/A	N/A	N/A		N/A
12.6.	Inspecte au moins 5% des LAN ou TRX	Depuis 01/03/2011	N/A	N/A	N/A	N/A			
12.7.	Refus de demande d'entrée au port		N/A	N/A	N/A	N/A			

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
13. Mesures relatives aux marchés									
13.1.	Rés. 10/10	Rapport sur importations, débarquements, transbordements des produits du thon et des espèces apparentées	16/03/2016	C	C	N/A	N/A	N'est pas un État du port de la CTOI.	

Commentaires sur le niveau d'application par le Belize des mesures de conservation et de gestion de la CTOI tel que déterminé par le CdA12 en 2015.

Commentaires : En ce qui concerne le niveau d'application par le Belize des décisions de la Commission, le Comité d'application, lors de sa 12^{ème} session en 2015, a émis des commentaires sur certaines questions. Ces commentaires furent transmis au Belize par le président de la Commission dans un courrier daté du 1^{er} mai 2015.

Problèmes de conformité
• N'a pas déclaré les captures nominales aux normes de la CTOI pour les pêcheries palangrières, comme requis par la Résolution 10/02.
• N'a pas déclaré les prises-et-effort aux normes de la CTOI pour les pêcheries palangrières, comme requis par la Résolution 10/02.
• N'a pas déclaré les fréquences de tailles aux normes de la CTOI pour les pêcheries palangrières, comme requis par la Résolution 10/02.
• N'a pas déclaré les captures nominales pour les requins aux normes de la CTOI (par espèce) comme requis par la Résolution 05/05.
• N'a pas déclaré les prises-et-effort pour les requins aux normes de la CTOI (par espèce) comme requis par la Résolution 05/05.
• N'a pas déclaré les fréquences de tailles pour les requins aux normes de la CTOI (par espèce) comme requis par la Résolution 05/05.
• N'a pas fourni le rapport obligatoire sur les transbordements réalisés dans les ports étrangers comme requis par la Résolution 14/06.
• N'a pas mis en place un mécanisme d'observateurs, comme requis par la Résolution 11/04.
• N'a pas fourni son rapport scientifique national obligatoire, comme requis par le Comité scientifique.
• N'a pas fourni son rapport SSN obligatoire sur la mise en œuvre, comme requis par la Résolution 06/03.

Réponse : Aucune réponse à la lettre du Président de la Commission n'a été reçue de la part du Belize.

Problèmes actuels concernant le niveau d'application par le Belize des mesures de conservation et de gestion de la CTOI, identifiés pour discussion lors du CdA13 en 2016.

Après examen du Rapport d'application 2016 du Belize, le président du Comité d'application a identifié les problèmes significatifs de non-conformité suivants, pour discussion.

Problèmes de conformité	État actuel (2015)	État précédent (2014)
• Manque général d'application des mesures de la CTOI et absence de réponse du Belize.		
• N'a pas présenté de rapport de mise en œuvre ni fourni les autres rapports et renseignements requis par les résolutions de la CTOI et la Commission.		